



Déjeuner - Semaine du 10-04-2023 au 14-04-2023		Goûter 100%	
Lun.	--- Férié ---		
Mar.	Salade verte vinaigrette ^{1 8 9 10 11 12} Porc aux pruneaux ^{1 8 9 10 11} (<i>Raviolis aux légumes</i>) ^{1 6 7 9 11} Coquillettes au beurre ^{1 7} Gouda ⁷ Cocktail de fruits	Cake vanille ^{1 3 7} Purée de pommes en coupelle	
Mer.	Sardine au citron ^{2 4} Flan* de courgettes ^{1 3 7 8 10} Semoule au lait ^{1 7} Clémentines	Pain au chocolat ^{1 3 6 7 8 11} Lait ⁷	
Jeu.	Velouté de carottes à la crème ^{1 2 3 4 6 8 9 10 14} Lasagne bolognaise ^{1 2 3 4 6 7 9 10 11 14} Meule du Besac AOP ⁷ Kiwi	Choco crips au Lait ^{1 5 6 7 8 11} Jus de pommes	
Ven.	Haricots verts vinaigrette ^{1 8 9 10 11} Tarte aux fromages ^{1 2 3 4 7 9 10 14} Salade verte ^{1 8 9 10 11 12} Comté AOP ⁷ Pomme	Pain & confiture de fraise ¹ Lait ⁷	



Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais



Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés



Terroirs Hauts-de-France Fermier



Agriculture Biologique



Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve



Cuisiné sur place à base de produits déshydratés



Label Rouge 100% végétarien



* au moins 1 ingrédient Bio



Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)



Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5^eme



Pêche Française



aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten¹, Crustacés², Oeufs³, Poissons⁴, Arachides⁵, Soja⁶, Lait⁷, Fruits à coques⁸, Céleri⁹, Moutarde¹⁰, Graines de sésame¹¹, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l¹², Lupin¹³, Mollusques¹⁴